

Dans l'organisation de ses événements, l'équipe de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) adopte une démarche éco-responsable. Cette charte éthique détaille les actions mises en œuvre dans ce cadre. Dans une logique d'amélioration continue, nous travaillons à organiser des événements de plus en plus vertueux socialement et environnementalement.

LIMITER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



1. Encourager l'utilisation des transports en commun

Sur la communication des événements, les moyens de transports partagés sont indiqués : métro, tram, bus...

2. Privilégier des prestataires locaux et des modes de livraison éco-responsables

Livraison à vélo : traiteur, outils de communication...

3. Encourager le covoiturage

Lors d'un événement, si la voiture est le seul moyen d'accès, nous invitons les personnes à pratiquer le covoiturage et mettons à leur disposition des outils pour s'organiser, comme [Mobicoop](#).



4. Proposer une alternative végétarienne

Au moins une option végétarienne est toujours proposée si nous faisons appel à un service de restauration et nous faisons en sorte de diminuer les options carnées en général.

5. Lutter contre le gaspillage alimentaire

Lorsque nous faisons intervenir un prestataire pour la restauration, nous adaptons au maximum les quantités servies à la nature de l'événement et au nombre de participant-es en veillant à ne pas surévaluer les besoins. Si tout n'est pas consommé, nous récupérons les denrées et/ou prenons contact avec des associations locales de redistribution.

6. Proposer des ingrédients de qualité

Nous choisissons uniquement des prestataires de restauration qui certifient que les produits utilisés pour la fabrication des repas sont de saison, locaux et issus d'une agriculture responsable et équitable.



7. Privilégier le zéro déchet

Nous mettons à disposition des participant-es des éco-cup pour éviter l'utilisation de gobelets jetables et limitons au maximum l'utilisation de consommables (touillettes, sucre individuel en sachet, serviettes...). Nous privilégions des prestataires en restauration engagés dans une démarche zéro déchet : location de vaisselle lavable et/ou en matières éco-responsables (carton recyclé, matière végétale compostable...).

8. Choisir une scénographie durable

Utilisation d'outils d'affichage (kakémonos, banderoles...) réutilisables car non datés.

9. Encourager le tri des déchets

Nous mettons à la disposition des participant-es des poubelles bi-flux afin qu'ils et elles puissent trier leurs déchets. A proximité de chaque poubelle des affichages permettent d'accompagner le geste de tri.



10. Minimiser l'usage du papier pour la communication

Nous n'imprimons pas de programme individuel afin de limiter l'usage de papier et d'encre. Les informations nécessaires sont présentées sur des affiches ou projetées sur écran.

11. Utiliser des ressources recyclées

Pour les documents que nous imprimons pour les événements, nous utilisons du papier recyclé et de l'encre éco-responsable.





12. Mutualiser le matériel

Nous favorisons le prêt du matériel nécessaire à nos événements plutôt que de l'acheter.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS



13. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

Personnes à mobilité réduite (PMR)

Nous choisissons des lieux respectant les normes d'accès PMR. Une signalétique est également mise en place afin que les personnes concernées n'aient pas à chercher l'information en arrivant sur le site de l'événement. Si l'événement n'a pas lieu dans un établissement recevant du public (ERP), nous louons le matériel nécessaire à la participation active des PMR (plateforme élévatrice, rampe...).

Personnes sourdes et malentendantes

Nous privilégions des lieux ayant mis en place des dispositifs spécifiques d'accessibilité (boucle magnétique...). Un sous-titrage est mis en place en présentiel et en distanciel pour permettre aux personnes sourdes et malentendantes de pouvoir suivre les débats. Dans la salle, des places près des écrans sont réservées. Ce sous-titrage reste disponible après l'événement sur les vidéos hébergées sur notre chaîne Youtube.

14. S'adapter au régime alimentaire des participant-es

Un questionnaire est administré aux personnes inscrites à nos événements pour adapter les menus aux spécificités alimentaires (intolérances, allergies, régimes spécifiques...).

15. Permettre la participation à distance

Parce que le projet s'adresse à une multitude de parties prenantes dans toute la France, nous mettons en place une diffusion en direct sur Youtube ou en visioconférence afin que chacun-e puisse participer sans avoir à se déplacer.





16. Favoriser l'inclusion

Les prestataires choisis pour la partie restauration sont principalement issus de l'économie sociale et solidaire et œuvrent pour l'intégration des publics.

17. Respecter la parité

Lors de la constitution des panels pour des tables rondes ou des prises de paroles, nous veillons à ce que la parole soit équitablement répartie entre femmes et hommes.

INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER



18. Sensibiliser les participant-es aux enjeux sociétaux

Chaque année, nous organisons l'Université de TZCLD sur des thématiques liées à des enjeux de société : transition écologique, droit à l'emploi pour les migrant-es, inclusion des personnes en situation de handicap, droit à l'emploi et revenu universel...



19. Expliquer le fonctionnement de nos institutions

Nos événements s'adaptent aux temps forts du plaidoyer de l'association. Ils deviennent alors des espaces de pédagogie sur le fonctionnement des institutions françaises et d'échanges avec des élu-es.



Cofinancé par
l'Union européenne



Événements TZCLD - Charte éthique - août 2022



20. Former les équipes

Les membres du pôle événementiel ont été formés sur ces enjeux grâce au [Réseau éco-événement](#) (REEVE) sur les sujets suivants :

- Les bases d'un éco-événement ;
- La restauration événementielle éco-responsable ;
- Limiter le gaspillage alimentaire sur événement ;
- La scénographie zéro déchet ;
- Réduire sa production de déchet sur événement ;
- Les bases d'un éco-événement en visio-conférence.

21. Informer et sensibiliser les territoires à la démarche

Cette charte est communiquée aux territoires afin de les informer de la démarche mise en place par l'association. Ils sont vivement encouragés à s'en inspirer pour l'organisation de leurs événements locaux (Grève du chômage, Laboratoire des travaux utiles...).



22. S'améliorer d'année en année

Cette charte est actualisée tous les ans en amont de la saison événementielle. Elle fait l'objet d'une réflexion commune au sein du pôle communication-événementiel. Les objectifs atteints évoluent pour se rapprocher d'un événement encore plus éco-responsable et accessible. Nous cherchons systématiquement des solutions pour répondre aux engagements qui n'ont pas pu être respectés.

Pictogrammes issus de l'[approche 360°](#) conçue par le REEVE.



Cofinancé par
l'Union européenne

